

## COMMUNIQUE

**Objet** : Transports scolaires 2017-2018 – Inscriptions jusqu'au 15 juin 2017  
**Réf** : Com

**Les inscriptions aux transports scolaires pays d'Evian – vallée d'Abondance pour l'année 2017-2018 sont ouvertes jusqu'au 15 juin 2017.**

**Les dossiers d'inscriptions ont été remis directement aux élèves par l'intermédiaire des établissements** primaires (pour les futurs élèves de 6ème), des collèges et lycées (pour les élèves déjà inscrits pour l'année en cours) ou peuvent être retirés auprès de votre mairie ou de la communauté de communes pays d'Evian – vallée d'Abondance (CCPEVA). Les élèves doivent être domiciliés dans l'une des 22 communes du pays d'Evian et de la vallée d'Abondance et inscrits dans l'un des collèges et lycées d'Abondance, d'Evian, Saint-Paul ou selon certaines conditions, Thonon. Cette année, sur le territoire, les transports scolaires représentaient 55 cars pour plus de 2500 élèves.

Les dossiers complets doivent être remis à la CCPEVA **avant le 15 juin 2017, par courrier ou directement à la communauté de communes**. Pour les élèves ne connaissant pas encore leur établissement d'affectation, le dossier devra aussi être déposé dans les délais. Passé le 15 juin, les cartes ne pourront plus être délivrées que dans la limite des places disponibles dans les cars prévus, et **les tarifs seront majorés de 20%**.

Horaires d'ouverture de la communauté de communes :

- **Publier** : du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h
- **Abondance** (locaux de l'ancienne communauté de communes de la vallée d'Abondance) : permanences **du 17 mai au 14 juin**
  - tous les mercredis matin, de 8h30 à 13h30
  - tous les vendredis après-midi, de 13h à 17h (sauf vendredi 26 mai)

**Tarifs 2017-2018** : le conseil communautaire a voté le maintien des tarifs qui étaient appliqués depuis 2006 sur le pays d'Evian, à savoir :

- 100 € pour le 1<sup>er</sup> enfant,
- 85 € pour le second,
- 70 € pour le troisième,
- 55 € pour le quatrième enfant.

Le quotient familial s'applique pour les communes concernées.

### **Comment connaître les horaires des bus ?**

Au moment de l'inscription, les élèves indiquent le point d'arrêt le plus proche de leur domicile. Les circuits sont ensuite mis en place en août en fonction des demandes reçues. Les horaires sont communiqués par courrier avec la carte de transport, quelques jours avant la rentrée de septembre.

Pour les nouveaux arrivants, le dossier d'inscription est disponible en téléchargement sur [www.cc-peva.fr](http://www.cc-peva.fr). Pour plus d'informations, contactez :

**la communauté de communes pays d'Evian – vallée d'Abondance,  
Service Transports scolaires,**

851 av. des Rives du Léman, BP 84, 74500 Publier.

Tél. 04 50 74 57 85 ou [accueil@cc-peva.fr](mailto:accueil@cc-peva.fr).

**Contact presse:**

- Maryse CURDY, service transports scolaires - CCPEVA.

Tél. 04 50 74 57 85 / [maryse.curdy@cc-peva.fr](mailto:maryse.curdy@cc-peva.fr)

- Service communication, CCPEVA

Tél. 04 50 74 56 91 / [communication@cc-peva.fr](mailto:communication@cc-peva.fr)